



MONTE
TA SOIRÉE.COM
pour une fête
plus responsable

ACCUEIL

- TA SOIRÉE EN 12 ÉTAPES
- TES OBLIGATIONS
- TES RESSOURCES
- NOS CONSEILS
- BEST OF SOIRÉES
- PRESSE PARTENAIRES

Vous êtes étudiant parisien, membre d'une association, d'une corpo, d'une fédération ? Vous planifier l'organisation d'une soirée ? Ce site est pour vous.

Une fête ne s'improvise pas, des responsabilités juridiques et morales sont engagées, des démarches administratives sont nécessaires. La soirée doit se penser de façon globale, afin que la fête se passe bien en anticipant au maximum les couacs possibles.

montetasoiree.com est un site où vous trouvez des conseils, des idées innovatrices, des bonnes adresses pour trouver aides et infos à foison. Si besoin, nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements personnalisés dans la rubrique *nos conseils*.

Ce pdf issu des textes du site montetasoiree.com est la propriété de l'association Avenir Santé et de ses partenaires financiers. Toute reproduction, même partielle, doit être demandée au webmaster du site : webmaster@montetasoiree.com

TA SOIREE EN 12 ETAPES

Organiser une fête en prévenant les risques

Vous êtes jeunes, étudiants, membres d'une asso et souhaitez organiser une soirée ?

Vous ne savez pas comment vous y prendre, manquez d'infos, d'expérience ou souhaitez améliorer la qualité de vos soirées ? Pas de problème, nous vous aidons ici à ne pas oublier d'étape dans le montage de votre soirée !

Vous trouverez ici des infos, des conseils, des bons plans...

Vous pouvez même [nous contacter directement](#) afin de vous aider à organiser votre fête sans accroc. Il ne s'agit pas d'appliquer à la lettre tous les conseils présents ici, le but est de vous en inspirer mais n'oubliez aucune étape.

ETAPE 1 : ENTOUREZ-VOUS

Créez votre asso

Il est indispensable d'intervenir sous couvert d'une structure juridique. Rapprochez-vous d'une asso étudiante existante ou créez votre propre structure. Retrouvez plus de conseils et d'infos sur www.associations.gouv.fr.

Répartissez-vous les tâches

L'organisation d'une soirée étudiante demande beaucoup de compétences. Entourez-vous d'une équipe qui se responsabilisera sur les missions qu'elle a en charge. Ecrivez les rôles de chacun pour plus de compréhension pour tout le monde. Dans l'idéal, vous pourrez ainsi désigner un référent pour chaque domaine : communication, prévention, sécurité, bar, sonorisation, etc. Plus vous attendez de fêtards, plus il vous faudra de monde pour vous aider. En général, on estime qu'un organisateur est nécessaire pour 30 participants. Prévoyez, dans l'équipe organisatrice, des points réguliers afin de suivre l'avancée du projet.



ce document est la propriété d'Avenir Santé et des partenaires financiers du site www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Regardez autour de vous

Plusieurs personnes peuvent vous aider dans certains groupements d'associations (qui ont pour rôle d'aider les assos, bde, corpos et qui peuvent vous accompagner dans vos démarches), dans votre école ou université ou dans le réseau des anciens de votre asso (les anciens sont toujours de bon conseils). D'autres personnes, même si on n'y pense pas toujours peuvent être sollicités : profs, membres de l'administration, service médico-social... ils pourront vous conseiller sur des questions techniques telles la gestion financière, les normes de sécurité, les assurances, les relations avec les fournisseurs, etc.

Et puis sur les questions de prévention, il y a [nous](#).

Recherchez des partenaires

Pour obtenir des prix et avantages notamment au niveau des boissons sans alcool, n'hésitez pas à vous adresser à des partenaires privés qui peuvent être en mesure de vous fournir gratuitement boissons, nourriture, goodies, etc.

[Regardez la page sur les aides financières.](#)



ETAPE 2 : ANTICIPEZ

Une soirée ne se pense pas le jour même. Il est important de la planifier, de la structurer et de l'organiser bien en amont (minimum 1 mois avant). Anticipez !!!! Faites-vous une check-list de tous les points à ne pas oublier :

- demande d'autorisation à votre établissement (si la soirée se déroule dans celui-ci), aux autorités (ville, préfecture...) pour l'ouverture d'un débit de boisson temporaire...
- budget prévisionnel de la soirée
- recherches de financements
- location de la salle
- déclaration de la manifestation : notamment à la Sacem (pour les droits musicaux)



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

- prévision de la sécurité, des secours et de la prévention
- plan de communication
- gestion des points de prévention et de ventes
- musique (concerts, DJs, etc.)
- animations
- offre de boissons et de nourritures
- offre de raccompagnement



ETAPE 3 : COMMUNIQUEZ

L'organisation de cette soirée va vous demander beaucoup d'énergie. Il serait dommage d'oublier d'en parler. Dans un premier temps, pensez à réaliser un plan de communication et à bien le faire circuler au sein de l'équipe. Plus la communication sera structurée, plus vous toucherez de personnes !

Au-delà de l'annonce de la soirée (affiches, flyers, annonce dans les amphis, sur votre site internet et celui de l'établissement...), n'oubliez pas de faire la promotion de tout ce que vous avez prévu (DJs, animations proposées, actions de prévention, etc.).

C'est peut-être un détail pour vous mais.....la signalétique et l'affichage sont importants (affiches de la soirée sur les lieux habituels et autorisés d'affichage...).

Annoncez aussi régulièrement pendant la soirée les animations que vous avez mises en place (événement, animation, stand prévention...) par vidéoproj, grand écran, annonces micro... Vous prenez soin de vos invités, faites-leur savoir !



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILDT

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

ETAPE 4 : MONTEZ UNE ACTION DE PREVENTION

Soirée étudiante : on se lâche, on en profite... un seul objectif : (faire la fête et) s'éclater ! On veut passer un bon moment. Alors, pour que tout le monde s'amuse et garde un bon souvenir de la soirée, il est indispensable de PENSER et d'AGIR PREVENTION.

Souvent mise de côté, la prévention fait partie des ingrédients d'une fête réussie. Faire que les étudiants passent un bon moment, c'est bien. Mais faire qu'ils n'aient pas de mauvais souvenirs et de désagréments suite à la soirée (vomissements, comas, bad trip, violences, accidents de la route...), c'est mieux !

Organiser une soirée c'est aussi prendre soin des personnes présentes. L'action de prévention est destinée à tous (consommateurs ou non, quel que soit [le produit](#)). Chacun est capable de prévenir les risques et cela ne suppose pas forcément de mettre en œuvre des moyens excessivement importants ou coûteux. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues ! Au passage, si vous mettez en place des actions originales n'hésitez pas à nous [en faire profiter](#).

Afin de prévenir et de réduire au maximum les prises de risques, vous pouvez mettre en place une véritable action de prévention au cœur de la soirée. Faire de la prévention ne s'improvise pas donc n'hésitez pas à faire appel à [une structure extérieure](#). Si ce n'est pas possible, les structures de prévention peuvent vous proposer une formation spécifique à la prévention en milieu festif pour que votre soirée se passe dans les meilleures conditions possibles.

Exemple : l'association Gala EPF a mis en place différentes actions de prévention afin que le gala de l'école se passe dans les meilleures conditions :

- Mise en place d'un partenariat avec une association de prévention : conseil en amont de la soirée, intervention d'une équipe de prévention, évaluation commune suite à l'action



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

- Intervention de personnels de sécurité et d'une équipe de secours
- Gestion de l'offre de consommation : 1 barman professionnel présent dans chaque bar, softs à prix réduits (1 ou 2 euros), mise en place d'un système de pointage limitant la consommation d'alcool à 4 verres par personne au maximum...
- Proposition de plusieurs animations : défilé de mode, concert, photographie, élection du roi et de la reine de promo...



ETAPE 5 : FORMEZ-VOUS

Organiser une fête demande beaucoup de motivation, mais aussi un certain savoir-faire et des compétences spécifiques. N'hésitez pas à vous former (ceci est valable pour tous les membres de l'équipe organisatrice). Différentes formations s'offrent à vous. En voici quelques-unes :

Formation aux premiers secours

La formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments des premiers secours...et c'est souvent utile en soirée.

D'une durée de 10 à 12h, cette formation aborde 8 situations d'accidents (la protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne abondamment, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint après un traumatisme, la victime est inconsciente, la victime ne respire pas). Elle s'avère très utile dans le quotidien. [Différents acteurs](#) proposent ces formations à Paris.

Vous pouvez même trouver des aides pour la financer au sein de votre établissement. Certaines universités bénéficient même de prix réduits (renseignements possibles auprès du service de médecine préventive ou auprès du [service des étudiants](#)). Vous avez également la possibilité de vous faire parrainer par des entreprises privées (banques, assurances, etc.) mais il est essentiel de prendre contact avec elles avant de faire votre demande à l'organisme formateur.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PREFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Formation à la prévention - réduction des risques

Faire de la prévention n'est pas inné. Cette formation aborde les enjeux de la prévention, les données à connaître, ainsi que les outils de prévention dans l'objectif que les fêtards passent leur soirée dans le meilleur environnement possible. C'est également l'occasion de réfléchir sur les propres prises de risques (individuelles) de l'équipe organisatrice : quel positionnement sur l'événement ? Va-t-elle consommer ou non des produits ? Un organisateur consommateur peut-il rester crédible dans l'organisation de sa soirée en toute sécurité même en faisant appel à une association de prévention ?

Témoignage de **Sandra Loisy**, coordinatrice prévention santé dans l'association Avenir Santé Paris : *"Il ne s'agit pas de culpabiliser ou de moraliser les jeunes sur leurs éventuelles prises de risques mais plutôt de les faire réfléchir sur leurs consommations et comportements. Il faut amener les jeunes à se responsabiliser, les rendre acteur de leur santé."*

Contactez [les assos de prévention parisiennes](#) pour plus de renseignements.

Formation des barmen

Servir de l'alcool n'est pas sans conséquences. Il s'agit d'un produit dont la consommation [entraîne de nombreux risques](#)

En tant qu'organisateur votre responsabilité est engagée. Encouragez la formation des barmen présents sur la soirée à différentes notions comme :

- le respect des doses standards de bar
- les effets de l'alcool
- le refus de servir une personne trop alcoolisée
- le respect de la tranquillité publique
- l'utilisation des outils de prévention (éthylotests notamment)



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Cette formation peut être dispensée à l'ensemble des barmen qui seront amenés à servir.

Plusieurs autres formations existent ou peuvent être pensées pour vous accompagner dans la mise en place de vos soirées, n'hésitez pas à interroger [les personnes ressources](#).



ETAPE 6 : REFLECHISSEZ A L'OFFRE DE CONSOMMATION : ALCOOL, SOFTS, NOURRITURE...

Proposer de l'alcool n'est pas anodin. En plus de la responsabilité que vous pouvez avoir en cas d'accident, il est important de réfléchir à l'offre que vous allez proposer.

Souvent l'alcool est vu comme un point de recette important. Pourtant il peut s'avérer déficitaire malgré ce que l'on peut penser (notamment à cause de la "coule" (distribution gratuite et massive d'alcool) pratiquée par de nombreux barmen étudiants) ! Sur la soirée, les recettes peuvent se faire sur d'autres postes : vente de nourriture, vente de cocktails non alcoolisés, billetterie etc.

[De vrais risques](#) existent lors de la consommation d'alcool. L'hyperconsommation entraîne très rapidement des débordements. Vous avez tout intérêt à l'éviter. La distribution des boissons alcoolisées ne doit pas se prévoir à la légère, elle doit être mûrement réfléchie.

Voici de nombreux conseils que vous pouvez facilement appliquer. Encore une fois, n'hésitez pas à demander de l'aide !

Distribution de boissons alcoolisées

Attention, on ne peut pas distribuer de l'alcool sans autorisation préalable. Vous devez adresser [une demande](#) à la mairie de l'arrondissement ou du lieu de l'événement.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Le bar : un emplacement stratégique

- Ne pas mettre de chaises pour éviter que les fêtards s'y attardent et ne profitent pas de la piste de danse
- Il est inutile d'installer trop de bars dans la soirée afin d'éviter l'incitation à la consommation et la mobilisation de très nombreux barmen. Inversement un nombre insuffisant de bars peut stresser les barmen et les fêtards et ainsi entraîner des débordements

Des barmen compétents

- Les étudiants qui tiennent le bar ont suivi une formation
- Un "chef de bar" est désigné, il peut faire partie du personnel de la boîte de nuit et avoir dans ce cas une expérience de barman qu'il peut transmettre aux étudiants
- Les barmen sont sélectionnés pour leur confiance, encadrés, briefés et contrôlés par le responsable
- Les bars sont tenus par les membres de votre organisation qui ont reçus pour consigne de ne pas servir les personnes manifestement alcoolisées et arrêtent de servir de l'alcool 2h avant la fin de la soirée. Cela permet à chacun de baisser son taux d'alcoolémie et de prévoir son retour plusieurs heures avant de partir
- Ne pas servir de personnes en état d'ivresse

Les quantités d'alcool

- Les barmen utilisent des doseurs
- Le stock d'alcool acheté pour la soirée ne doit pas dépasser les doses conseillées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) soit 4 doses standards par personne
- Prévoir plus de boissons non alcoolisées que de boissons alcoolisées : quand il n'y aura plus d'alcool, les fêtards seront obligés de boire du sans-alcool, cela peut amener un phénomène de groupe de modération = frein à l'hyper-alcoolisation
- Retarder le plus possible le service de boissons alcoolisées



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Les types d'alcool

- Choisir des boissons moins alcoolisées, préférer un cocktail (type sangria) plutôt que de la vodka
- Ne pas prévoir trop de types différents d'alcool pour éviter les mélanges et rendre les personnes malades

Les prix

- Favoriser l'achat individuel de boissons et éviter les prix avantageux sur la commande en quantité (girafe, mètre de bière, seau, rentrée à la bouteille)
- Augmenter le nombre de personnes qui peuvent rentrer à la bouteille (8–10 personnes)
- Favoriser la vente de boissons alcoolisées par tickets. Exemple : vente de 4 tickets à l'entrée (correspondants à 4 boissons alcoolisées ou 8 softs), sans possibilité d'en acquérir en cours de soirée

NB : l'alcool n'est pas le seul produit psycho-actif que l'on trouve en soirée. N'hésite pas à consulter d'autres sites concernant les autres drogues : la [Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Toxicomanies](#), [Drogues info service](#)

Offre de boissons alternatives

Cette offre de boissons sans alcool peut se faire de plusieurs manières :

- Faire en sorte par exemple que la boisson non alcoolisée la plus chère soit significativement moins coûteuse que la boisson alcoolisée la moins chère
- Mise en place d'un open soft. Les boissons sans alcool sont gratuites pour l'ensemble des fêtards (possibilité de trouver des partenariats avec des entreprises fournissant des boissons sans alcool)
- Création de cocktails sans alcool à l'image de votre asso. Cette création peut faire l'objet d'un concours au sein de l'établissement ou de l'association. Des cocktails de boisson sans alcool attractifs/innovants sont proposés au bar
- Mise en place d'un happy hour (temps limité) durant lequel les softs sont à moindre coût ou gratuits
- Avoir des gobelets plus grands pour les softs que ceux qui contiennent des boissons alcoolisées
- Mise à disposition gratuite de boissons chaudes



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

- Mise à disposition gratuite et visible d'eau fraîche
- Eviter les boissons énergisantes. En effet, mélangées à l'alcool, ces boissons augmentent ses effets

La réalisation de ce type d'actions doit être annoncée dès l'entrée de l'établissement. Il est important de promouvoir la mise à disposition de boissons alternatives à l'alcool afin de favoriser la consommation de ces produits et d'éviter d'éventuelles hyper-alcoolisations.

Offre de nourritures

Prévoyez des encas consistants pour limiter l'évolution de l'alcoolémie et favoriser la satiété. Afin d'éviter certaines situations d'hyper-alcoolisations, nous vous conseillons de mettre de la nourriture, gratuitement ou payante (à prix très abordable), à disposition des fêtards. Aussi, assurez-vous que tout le monde puisse se restaurer dans l'enceinte de la soirée.

Cette offre peut prendre plusieurs formes :

- Stands de nourriture : sandwiches, gâteaux, etc
- Distribution de sucettes pendant la soirée pour "occuper la bouche"
- Mise à disposition de nourritures, distribution de friandises : gâteaux, bonbons, etc
- Un bar alimentation propose de la nourriture tout au long de la soirée
- Un petit déjeuner est offert en fin de soirée



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax: 04 78 24 33 64



MILDT

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél: 01 49 28 40 00
Fax: 01 43 42 99 80

ETAPE 7 : PENSEZ A LA SECURITE

Les questions de sécurité sont cruciales dans votre soirée, car vous pouvez être tenus pour responsables en cas de problème (bagarres, blessures, vols, dégradations, accidents...).

Les premiers secours :

Que faire si une personne ne se sent pas bien ? Afin de répondre au mieux à cette problématique, n'hésitez pas à faire appel à une équipe de premiers secours formée et équipée (Protection Civile, Croix-Rouge...). Vous retrouverez plus d'infos dans [tes obligations](#) et [tes ressources](#). Si vous n'avez pas prévu ce genre de dispositif dans votre soirée, formez vos organisateurs (voir étape 5) et distribuez la liste des personnes formées aux premiers secours (noms + numéros de téléphones) et prêtes à intervenir en cas de besoin.

Prévoyez également une trousse de secours à disposition : pansements, compresses, couverture de survie, triangle, gilet jaune - si intervention dans la rue - guide des premiers secours, numéros d'urgence etc. Tous les organisateurs doivent y avoir accès. Attention : veiller aux dates de péremption des produits dans la trousse.

Comment réagir en cas de problème ?

--> Protéger

- Observer la situation
- Retirer le danger : bris de verre, barre de fer, appareil électrique...
- Etablir un périmètre de sécurité, écarter les gens, faciliter l'arrivée des secours en retirant les objets encombrants

--> Alerter

Créer une carte mémo avec les contacts des secouristes (si y en a sur place) et les numéros d'urgence : Samu (15), pompiers (18) et police (17) : numéros gratuits en relation constante. L'alerte doit être rapide et claire : adresse précise, nombre de victime, âge, état de la victime, nature du problème, informations complémentaires (prise d'alcool ou d'autres drogues...), gestes effectués...



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax: 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél: 01 49 28 40 00
Fax: 01 43 42 99 80

--> Secourir

Des [gestes simples](#) peuvent sauver une vie. Dans le cas d'un poste de secours, les secouristes sont équipés d'un [défibrillateur](#). Sinon, renseignez-vous en amont (et informez tous les organisateurs) sur l'existence d'un défibrillateur dans les locaux

Les vigiles de sécurité :

Comme vous le savez sans doute, un service de sécurité est [impératif](#) pour le bon déroulement d'une soirée. Son rôle est de prévenir les désordres susceptibles de mettre en danger la sécurité des participants. Afin d'optimiser sa prestation, il est indispensable de bien communiquer et d'assurer la bonne articulation de tous les intervenants (sécurité, secours, musiciens, acteurs de prévention..). Les vigils font partie intégrante du réseau de la soirée. N'hésitez pas à échanger avec eux sur vos attentes respectives.

En tout cas vous pouvez glisser quelques consignes dans les oreilles du personnel en charge de la sécurité :

- Sortir de la salle les personnes en état d'ivresse manifeste, dangereuses pour elles-mêmes et pour les autres -> envoi dans une salle sous la surveillance d'un fêtard formé aux premiers secours, d'une infirmière ou d'une structure de secouriste
- Ne pas accepter les personnes ivres à l'entrée
- Interdire d'apporter de l'alcool en soirée
- Toute sortie est définitive (pour inciter les jeunes à ne pas consommer dehors dans les voitures)

Assurez-vous que la salle dispose d'une autorisation permanente de la direction départementale d'incendie et de secours, sinon, une autorisation est à demander à la mairie, au minimum, un mois avant la soirée.

Quelques trucs en plus pour la sécurité :

- Evitez les contenants en verre afin d'anticiper les risques de coupures
- Soyez attentifs aux banderoles inflammables, aux lumières ou à la sonorisation qui peuvent tomber et blesser quelqu'un si elles sont mal fixées



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax: 04 78 24 33 64



MILDT

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax: 01 43 42 99 80

- Vérifiez qu'il y ait des issues de secours, et qu'elles soient ouvrables de l'intérieur
- Adaptez le nombre d'entrée à la capacité d'accueil maximum de la salle
- Prévoyez l'évacuation des fêtards (roulement, espace suffisant) afin d'éviter tout risque de débordement
- Selon la taille et la spécificité du lieu, prévoyez une signalétique adaptée : toilettes, vestiaire, bar, parking, fumoir... attention, sur l'espace public, l'affichage est soumis à une réglementation. Contactez directement la ville
- Assurez un accès facile et un espace suffisant aux poubelles
- Assurez un accès pour les personnes handicapées. La fête doit être accessible à tous
- Respectez (et incitez à respecter) la tranquillité du voisinage, une personne de l'organisation peut avoir ce rôle dans la soirée
- Pour une question de sécurité, vous pouvez également prévenir le service d'urgence le plus proche du lieu de la soirée de la tenue de cette dernière
- Pour respecter la tranquillité du voisinage, limitez autant que possible les nuisances générées par les participants qui sortent fumer sur le trottoir



ETAPE 8 : ANIMEZ

De la musique, de l'alcool... c'est facile d'organiser une beuverie mais votre soirée sera-t-elle forcément réussie ? Vous vous sentez prêts en cas de débordements ? L'ambiance de la soirée a également son rôle à jouer. Le but des animations est aussi d'offrir une alternative à la consommation d'alcool ou de produits psychoactifs. En assistant à une animation, le fêtard est moins sujet à (trop) consommer et à se rendre au bar. Cela permet d'espacer la consommation d'alcool et de voir les taux d'alcoolémie stagner et non augmenter. Vous permettez également aux personnes qui ne consomment pas (par choix ou par obligation) de s'éclater elles-aussi et de profiter de la soirée.

Montrer que boire de l'alcool n'est pas la seule façon de s'amuser, voilà un objectif responsable ! Et ambitieux ? Une multitude de petites choses simples et efficaces existent. A vous d'être créatif.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILDT

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Vous pouvez trouver des animations gratuites ou très peu chères en créant des partenariats (école de kiné, fournisseurs de softs, de gourmandises, etc.).

Les animations attirent l'attention des participants : jeux, karaoké, concours de danse, organisation de concours de cocktail sans alcool, maquillage, caricaturistes, concerts, séance de massages, matchs d'improvisation, compteurs, magiciens, tatouage au henné...

Plus les gens s'amuse, plus ils passent une bonne soirée. Et pour cela, ils n'ont pas forcément besoin de consommer !



ETAPE 9 : CREEZ UN ESPACE DETENTE

Essayez d'aménager sur votre lieu de fête un espace détente qui permet à certains fêtards de se refaire une santé loin de l'agitation et du bruit. Cet espace correspond à un besoin naturel de s'extraire momentanément de la fête.

Cet espace ne doit pourtant pas s'exclure du lieu de la fête. Son succès dépendra de sa visibilité (pensez à le signaler par des affiches ou sur la programmation de la soirée). Il doit être implanté dans un lieu de passage : près d'animations calmes, sur une terrasse extérieure, à proximité du bar soft ou de celui consacré à la nourriture, par exemple. La décoration et l'animation de cet espace demandent autant d'attention que les autres lieux de la soirée. Aménagez un espace convivial, avec des fauteuils, canapés, chaises, coussins...

Cet espace peut également être le lieu de repaire pour [l'action de prévention](#) que vous aurez pu mettre en place. Sachez que si vous n'avez pas fait appel à une structure extérieure, les associations de prévention peuvent vous proposer une formation spécifique à la prévention en milieu festif pour que la soirée se passe dans les meilleures conditions possibles.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

ETAPE 10 : AGISSEZ POUR LES CONDUCTEURS

Il est important de valoriser les comportements responsables. Des actions spécifiques peuvent être mises en place pour les conducteurs.

Charte d'engagement du conducteur responsable

Lors des préventes ou quand les fêtards achètent leur billet d'entrée, vous pouvez proposer aux conducteurs identifiés ou désignés de signer une charte d'engagement. Cette charte symbolise son engagement à ne pas consommer durant la soirée et à raccompagner ses camarades en toute sécurité. En contrepartie de la signature de cette charte, vous pouvez offrir aux conducteurs des goodies (bracelet, tshirt, tampon...), symboles de leur engagement sur la soirée.

Avantages - conducteur

Vous pouvez valoriser et responsabiliser les conducteurs par plusieurs types d'actions :

- Tarif réduit proposé aux conducteurs lors des préventes,
- Mise en place d'un système de caution (la caution est restituée lors de la soirée après contrôle de son taux d'alcoolémie),
- Entrée gratuite,
- Offre d'une place gratuite pour la prochaine fête,
- Offre des tickets boissons SOFT supplémentaires ou fournir un accès VIP au bar open-soft (mise en place d'un bracelet Conducteur Responsable),
- Offre d'un encas ou friandises,
- Offre de cadeaux si le conducteur joue le jeu (pas de consommation d'alcool durant la soirée).

Carré VIP - SAM

Vous pouvez aussi mettre en place un espace privilégié pour les conducteurs responsables. Au sein de cet espace, plusieurs animations peuvent être proposées aux conducteurs : bar sans alcool (à volonté), massages, cadeaux, etc. Le but de cette opération est de valoriser la personne qui s'engage mais aussi de lui fournir un avantage par rapport aux autres fêtards.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Comment ça fonctionne ? Mise en place d'un bracelet aux conducteurs qui fera office de pass pour le carré VIP. Plusieurs indications :

- Indiquer l'action dès la vente des billets et dès l'entrée de l'établissement,
- Permettre aux conducteurs de venir accompagnés d'une ou deux personnes (il ne faut pas non plus les isoler du reste de la soirée et surtout pas de leurs amis),
- Ne pas mettre l'espace à l'écart du reste de la soirée.



ETAPE 11 : SURVEILLENZ LES DEPARTS

Proposez aux conducteurs de tester leur alcoolémie

Souvent la limite autorisée pour reprendre le volant est ignorée ou mal connue. Mais surtout, cette limite (inférieure à 0,50 gramme par litre de sang ou par une concentration d'alcool dans l'air expiré inférieure à 0,25 milligramme par litre) n'a pas de signification concrète. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de permettre aux conducteurs de se tester.

- Installation d'une borne éthylotest à l'entrée de la soirée et non pas dans les toilettes.
- Distribution d'éthylotests à la sortie accompagnée d'une explication orale sur son utilisation (par le personnel d'accueil formé).

Vous pouvez aussi distribuer des kits prévention dès le début de la soirée : préservatifs, éthylotests chimiques, bouchons d'oreille. Plus les risques festifs sont anticipés moins ils seront nombreux.

Outre l'évaluation de l'alcoolémie, il est indispensable de sensibiliser les conducteurs à la fatigue et de les encourager à se reposer avant de reprendre la route ou de proposer à un conducteur plus en forme de conduire...quand c'est possible !



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax: 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél: 01 49 28 40 00
Fax: 01 43 42 99 80

Permettez le retour en taxi

Communiquez largement sur les numéros de taxi

Affichez-les ou créez des flyers (borne la plus proche, société locale...).

Un numéro unique, référençant tous les [taxis parisiens](#) a été mis en place par la ville de Paris.

Chéquier taxis ou autres moyens de raccompagnement

Les taxis ou systèmes de raccompagnement proposent parfois des chèquiers correspondant à des bons de raccompagnement d'un certain montant. Si vous faites partie d'un bde, d'une asso, ou d'une corpo, vous pouvez plus facilement vous les procurer en amont de la soirée pour les proposer aux fêtards en fin de soirée.

- Possibilité de faire payer les chèques taxis aux fêtards souhaitant bénéficier de cette offre,
- Possibilité d'offrir les bons taxis, de les faire gagner, etc.

Caution taxi

Certains taxis ne se déplacent pas quand il s'agit de soirée étudiante ou quand la personne à raccompagner est fortement alcoolisée. Cette réaction fait écho à leur peur de ne pas être payé. Vous pouvez mettre en place un système de caution Taxi.

Lorsqu'un fêtard vous demande de contacter un taxi vous lui demandez automatiquement une caution minimale de 10-15 €. Quand vous appelez le taxi, indiquez que la course sera forcément payée du fait que vous avez récupéré une somme qui lui sera donnée à son arrivée.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

Encouragez le co-voiturage

Lors des soirées, plusieurs voitures ne sont pas complètement remplies. Afin de faciliter les retours à domicile, vous pouvez mettre en place un système de co-voiturage.

Ceci avec une simple fiche de co-voiturage :

A l'arrivée, les conducteurs (s'engageant à ne pas boire/ ou avec modération) ont la possibilité d'indiquer, sur une feuille affichée à l'entrée de l'établissement, qu'ils leur restent une ou plusieurs places dans leur véhicule. Sur cette fiche est indiquée le nom du conducteur, le nombre de places disponibles, l'heure de départ prévue et le lieu où les personnes intéressées doivent se rendre. Cette organisation peut également se réaliser en amont de la soirée, via un outil électronique comme [doodle](#).

Bus de nuit

A Paris, un véritable réseau de transports en commun nocturne est mis en place : [noctilien](#). Avant la soirée, renseignez-vous sur leurs horaires et lieux de passage pour les afficher à des endroits stratégiques de l'établissement (toilettes, entrée/sortie, carré fumeurs, etc.). N'hésitez pas à faire des appels micro 20 minutes avant que le bus ne passe. Cela permettra aux fêtards d'anticiper leur départ et de pouvoir bénéficier de cette offre.

Navettes

Afin de réduire le nombre de conducteurs, vous pouvez mettre en place des navettes à destination des fêtards. N'hésitez pas à demander une participation financière aux personnes souhaitant en bénéficier. Vous pouvez aussi organiser un système d'inscription en amont de la soirée.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

- Annoncez l'opération par le biais d'affiches et d'appels micro.
- Prévoyez un ou plusieurs accompagnateurs par navettes. Ils auront pour rôle de gérer les situations délicates au sein du car.



ETAPE 12 : EVALUEZ VOTRE SOIREE

Souvent oubliée, l'évaluation reste une étape clé de l'organisation. Elle est d'ailleurs à prévoir dès le début de la planification de la soirée. En plus de faire le point sur la soirée passée, elle permet d'améliorer toutes celles à venir. Toute l'équipe organisatrice est à sonder (organisateur de l'association, gérant discothèque, école, musicien...) sans oublier les protagonistes de la fête : les participants.

Dès le début de l'organisation, prévoyez qui seront les personnes chargées du bilan ainsi que les éléments à connaître et à rechercher pour faire celui-ci. Attention, les étudiants organisateurs manquent un peu de recul car ils sont énormément sollicités pendant la soirée, n'hésitez donc pas à solliciter un regard extérieur.

Aussi, ne prévoyez pas une évaluation trop difficile à mener, commencez par des critères concrets facilement évaluables (état des lieux concernant le public : nombre de personnes reçues, nombre de préventes et de ventes sur place réalisées... ; concernant la fête : qualité des animations ; concernant les incidents : nombre de personnes reçues au stand secourisme et évacuation éventuelle par SAMU, nombre d'interventions et d'expulsion par les vigiles, etc.).

"*Qu'est-ce qui a fonctionné ?*" On l'oublie souvent, mais valoriser ce qui a bien fonctionné permet de le renouveler facilement. Plus difficile, mais indispensable : "*qu'est ce qui n'a pas (bien) fonctionné ?*" Il s'agit de comprendre les obstacles et les résistances et surtout de proposer des aménagements, des alternatives qui pourront être testés lors de la prochaine soirée.



ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com



ASSOCIATION AVENIR SANTÉ

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr

35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax: +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr

50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80

N'oubliez surtout pas de questionner les fêtards quant à leur ressenti. L'image que se fait l'équipe organisatrice de la réussite de la soirée peut varier de celle des fêtards eux-mêmes. Voici [un exemple d'évaluation](#).

En dernier lieu, il est important de capitaliser tout le travail réalisé. En effet, votre équipe et vous, avez mis en place des savoir-faire dans l'organisation d'évènements festifs, partagez-les pour faciliter la mise en place des prochaines soirées et pour aider vos successeurs : tout doit être écrit !



*ce document est la propriété
d'Avenir Santé et des
partenaires financiers du site
www.montetasoiree.com*



ASSOCIATION Avenir Santé

www.avenir-sante.com

15, rue Bancel
69 007 Lyon (France)

Tél. 04 78 58 95 04
Fax : 04 78 24 33 64



MILD

www.drogues.gouv.fr
35, rue Saint Dominique
75007 Paris (France)

Tél. +33 (0) 1 42 75 80 00
Fax : +33 (0) 1 42 75 69 03



PRÉFECTURE DE PARIS

www.paris.pref.gouv.fr
50, Avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 49 28 40 00
Fax : 01 43 42 99 80